



FLASH INFOS

Le bulletin d'information de la commune de Puy de Serre

Puy de Serre à la une

Edito du maire

La canicule s'installe durablement et le changement climatique ne peut plus être ignoré.

Nous souffrons tous de cette chaleur inhabituelle, mais nos communes rurales ont la chance de bénéficier d'un environnement naturel qui permet de profiter de nuits plus fraîches. Beaucoup d'entre nous vivent également dans des habitations anciennes, qui offrent souvent une meilleure résistance aux fortes chaleurs.

Toutefois, ces conditions sont plus difficilement supportables dans des habitations plus récentes.

Face à cette situation, plusieurs mesures ont été prises :

J'ai souhaité, en accord avec l'institutrice, maintenir l'ouverture de l'école, pour ne pas mettre les parents en difficulté.

L'enseignante a adapté les activités afin de limiter l'exposition des enfants à la chaleur. Des ventilateurs ont été achetés et des repas froids ont été proposés par la cantinière.

Les horaires de travail de l'agent technique ont été avancées et ses activités ont été recentrés dans des espaces abrités. Les agents administratifs et la cantinière ont été équipés de ventilateurs.

L'équipe municipale s'est également mobilisée afin de prendre des nouvelles de nos aînés, particulièrement vulnérables durant ces épisodes de fortes chaleurs.

Laurence NOBLET, en charge des solidarités, ainsi que Philippe CADAU et Anne-Marie JOGUET, les ont contactés afin de s'assurer de leur bien-être et de leur rappeler les consignes de prudence.

Dans ces circonstances exceptionnelles, la majorité municipale est convaincue que les divergences et les sensibilités politiques peuvent s'effacer.

C'est dans cet esprit qu'elle souhaite poursuivre un travail constructif avec l'ensemble des élus au-delà, de cet épisode caniculaire.

La solidarité, l'attention portée aux personnes fragiles, l'intérêt général, le dynamisme de notre commune sont des valeurs qui nous rassemblent et qui doivent guider notre action commune.

Je tiens à saluer le courage de nos agriculteurs. Leur métier, essentiel à notre quotidien, est particulièrement pénible lorsque les températures s'envolent. Un arrêté préfectoral a été pris pour limiter leur exposition aux fortes chaleurs et les autoriser à modifier leurs horaires de travail, parfois dès l'aube ou tard le soir.

Je compte sur vous, pour de faire preuve de compréhension et d'indulgence, c'est une mesure de bon sens qui permet de protéger leur santé.

Je remercie l'ensemble des élus, les agents communaux, l'enseignante ainsi que tous les habitants qui, par leur disponibilité et leur sens des responsabilités, contribuent à faire face à cet épisode dans les meilleures conditions possibles en veillant sur les plus fragiles.

Le Maire,
Catherine MASSON SOULARD

**DANS CE
NUMÉRO**

**PUY DE SERRE
A LA UNE**



**PUY DE SERRE
RETOUR JUIN**



**PUY DE SERRE
EN VACANCES**



**PUY DE SERRE
À LA RENTRÉE !**



**PUY DE SERRE
AGENDA**

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :
CATHERINE MASSON-SOULARD

RÉDACTEURS : CATHERINE MASSON-
SOULARD ET PHILIPPE CADAU

PUBLICATION DISPONIBLE SUR

14 juillet, petit changement, mais la fête est maintenue et toujours animée !

Les incertitudes de la météo nous obligent à adapter l'organisation de notre fête du 14 juillet.

Afin de préserver ce traditionnel moment de convivialité, nous avons le plaisir de nous associer à la commune de Faymoreau et à l'Association du Pays Minier, que nous remercions chaleureusement pour leur accueil et leur confiance.

Nous sommes heureux de partager cette édition avec eux et de vous proposer, ensemble, une belle journée placée sous le signe de la convivialité et du partage.

 Rendez-vous derrière l'Hôtel des Mines, à Faymoreau, pour célébrer le 14 juillet 12h30 dans la bonne humeur !

Nous espérons vous retrouver nombreux, en famille ou entre amis, pour partager ce beau moment festif. À très bientôt !

Pour le repas, vous avez jusqu'au 10 juillet pour vous inscrire !

Coupon sur le Flash de Juin disponible sur le site si vous l'avez égaré ou aux heures d'ouverture de la mairie.



Puy de Serre Retour sur juin

Kermesse (APEFP)

Comme l'an passé, la kermesse s'est déroulée dans le parc de l'hôtel des Mines sous une chaleur intense.

Les membres de l'APE avaient installé des brumisateurs permettant aux petits et aux grands de se rafraîchir.

Le repas proposé saucisses/frites/tarte a remporté un franc succès.



La fête de la musique (Vics)

Quand la musique rassemble et fait vibrer.

Pour cette nouvelle édition de la fête de la musique, organisée par l'association VICS, le public, venu nombreux, a pu vibrer au rythme des mélodies entraînantes de Humour et Musique reprenant en chœur des chansons intemporelles de la variété française.

Les notes de blues de Delta Chaman Blues ont transporté l'assistance vers des horizons lointains, le temps d'un voyage musical original.

Les Grézilleurs ont ensuite fait partager leur répertoire musical. La soirée s'est achevée par la belle prestation de Linda Sax qui a repris plusieurs thèmes célèbres.

Au total, ce sont plus de 90 personnes qui se sont réunies pour partager ce temps musical, de bonne humeur et de convivialité. Merci au public, aux bénévoles pour cette belle édition 2026.

Rendez-vous l'année prochaine.



Puy de Serre en vacances

Manifestations sur le territoire. (Vics)

 **Soirée Théâtre d'Improvisation** mercredi 12 août à 20h !

L'association VICS vous propose une soirée exceptionnelle en accueillant la troupe **La Mèche** pour un spectacle d'improvisation plein d'énergie !

👉 Durée : 1h30 avec entracte

👉 Participation : au chapeau

👉 Lieu / salle de spectacle de l'Ecole des 4 Vents à Puy de Serre



Manifestations proposées par la communauté de communes Vendée Sèvres Autise.

Cinéma en plein air

Grâce à un partenariat avec la commune de Faymoreau, nous vous proposons de nouveau le cinéma en plein air organisé par la Communauté de communes.

Les habitants de nos deux communes pourront donc bénéficier de cette animation le Vendredi 6 août, à 21h30, cour du musée du Centre Minier de Faymoreau ou à l'école des 4 vents en cas de mauvais temps.

Expositions culturelles, activités ludiques, cette année, il faudra vous connecter sur le site de la communauté de communes pour connaître l'agenda. (<https://www.cc-vsa.com/systeme/manifestation/>)

Opération tranquillité vacances

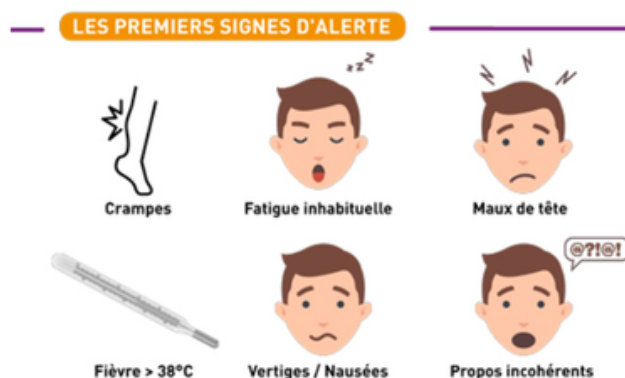
Chaque année, nous vous communiquons cette information pour vous permettre de partir en toute sérénité.

Vous pouvez signaler votre départ en vacances dans le cadre de cette opération de 2 manières :

- la plateforme service-public (<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R43241> (avec un compte FranceConnect). Cette information sera reprise sur l'application communale.
- en vous déplaçant à la gendarmerie.



Précautions à prendre en cas de vagues de chaleur



En cas d'urgence : Samu 15 - Pompiers 18

Le **numéro vert Canicule info service : 0800 06 66 66**, est ouvert de 9h00 à 19h00 pour obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles.

Horaires Mairie-Agence Postale, rappel

L'agence postale et l'accueil mairie resteront ouverts tout l'été aux heures et jours habituels sauf le samedi 1er août.

Puy de Serre : à la rentrée !

Repas campagnard (AEP)

Il aura lieu salle Saint Augustin le 5 septembre à partir de 19h.

Menu	Tarifs
crudités, grillades mojette et salade. Fromage. Tartelette.	16€ pour les adultes 5€ pour les enfants.



Inscriptions et réservations :
06 24 67 85 09 ou au
02 51 51 38 87

Ouverture du restaurant scolaire aux aînés à partir de 65 ans

Comme nous nous y étions engagés, le restaurant scolaire sera ouvert aux aînés des communes de Puy de Serre et de Faymoreau à compter de la prochaine rentrée scolaire.

Cette nouvelle possibilité sera proposée dans les conditions suivantes :

- à partir de 65 ans (personnes nées avant le 1er septembre 1961) ;
- un repas par semaine le jeudi ;
- dans la limite de 5 personnes, par session.
- Prix : 5 € le repas

👉 L'inscription sera obligatoire auprès de la mairie de Puy de Serre.
Une mesure simple pour favoriser les liens intergénérationnels, la convivialité, les rencontres et le lien social entre les habitants.
Un transport possible pour les personnes non autonomes.



Reprise de l'atelier "Déco de Noël"

Vous avez des talents pour le dessin, la peinture, le tricot ou tout simplement du temps pour nous aider. Rejoignez les bénévoles de la commune.

Inscriptions auprès de Philippe Cadau au 06 85 36 15 94 ou en mairie aux heures d'ouverture. On se retrouve début septembre pour démarrer l'atelier.



Puy de Serre Agenda

Ciné en plein air : cour du musée de la mine Faymoreau le **6 août à 21h30**.

Théâtre d'impro : la troupe La Mèche, salle de spectacle de l'école des 4 vents : **mercredi 12 août à 20h**

Rentrée scolaire le **mardi 1 Septembre 2026**

Repas campagnard de l'AEP, le **5 septembre 2026**.

Le conseil municipal et les agents communaux vous souhaitent de passer un bel été !

